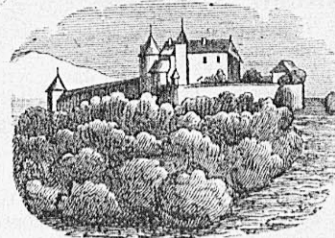




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

Prix des Annonces et Réclames.

Annonces: Pour le Canton  
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.  
la ligne ou son espace.

Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50

» » 6 mois » 2.—

Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux  
de poste.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

BULLE, le 3 Avril 1885.

## Le garnisaire.

Depuis de longues années déjà, la population de Bulle et ses autorités municipales s'étaient vues en butte aux élucubrations haineuses et aux invectives de la feuille qu'entretient chez nous la secte qui s'est emparée du pouvoir dans notre canton.

Mais il était donné à la nouvelle rédaction du *Crachoir*, composée au grand complet de personnages grassement entretenus de nos deniers à la crèche de l'Etat, de faire oublier les éclaboussures du père Ack..., en dépassant les bornes les plus élémentaires des convenances et de la polémique, dans une feuille devenue l'émule des écrits communards les plus corsés. La devise adoptée est: « Mentez, mentez... » Les inventions les plus idiotes, les calomnies les plus plates, accompagnées des personnalités les plus révoltantes s'étalent à chacune des pages de ce pamphlet hebdomadaire: comme d'usage, le manteau de la religion recouvre ce sépulchre blanchi!

Un pédagogue venu du fond de la Broye, avec un mince bagage et une ambition effrénée, s'est fait le porte-voix du club officiel du Café Duvillard: c'est lui qui fournit la pâtée au journal, se préparant ainsi une nouvelle candidature au Grand Conseil en 1886, ce qui, en cas de succès, permettrait d'emporter d'assaut, au premier combat, le fauteuil de l'Instruction publique, lequel, quoi qu'on en dise, vaut bien une férule de magister. Mais nous ne désespérons nullement du bon sens du peuple de la Gruyère qui saura bien renvoyer les coucoucs à leur nid.

Un grand poète a parfaitement dépeint et qualifié les personnages de cet acabit:

Sous certains régimes  
Une rampante et lâche politique  
Tient lieu de tout, est le mérite unique!

Si les exigences politiques ou gouvernementales doivent faire excuser bien des sottises, surtout lorsque les représentants du pouvoir sont de pauvres cervelles, pleines de suffisance, affolées et ne sachant pas que l'arbitraire ne peut jamais faire œuvre de salut, il est des actes cependant que rien ne peut justifier, ce sont ceux qui n'ont d'autre objectif que le dénigrement systématique et qui ne se produisent que par le mensonge et les inventions les plus odieuses.

Le *Crachoir*, organe officiel de la gent libertarde, nous donne depuis un certain temps le spectacle écœurant d'un journal cherchant, par les affirmations les plus erronées et en présentant les faits sous le jour le plus faux, à profiter de circonstances fâcheuses, il est vrai, pour jeter le discrédit sur la ville de Bulle et ses Autorités, triste moyen de faciliter la bonne marche de l'Administration.

Nous allons une fois pour toutes rétablir les faits et expliquer le retard des comptes de 1882 et 1883, certains que nous sommes que ces explications, ba-

sées sur la vérité la plus stricte, suffiront aux hommes honnêtes et impartiaux.

L'ancien caissier de ville, atteint depuis plusieurs années d'une maladie de poitrine incurable, mourut en novembre 1883. Ses souffrances continuelles l'avaient mis hors d'état de dresser son compte de 1882 et, se berçant toujours d'illusions, il avait continuellement refusé un auxiliaire. La semaine qui suivit son décès, un comptable fut chargé d'établir les comptes de 1882. Après bien des recharges et au bout d'environ cinq mois d'attente, l'autorité communale, voyant que rien n'avancait, exigea le retour des pièces. Au commencement d'avril 1884, un nouveau comptable fut chargé de ce travail, qu'il promettait de livrer au bout de peu de temps. Les longueurs et les retards se produisirent de plus belle, malgré les instances répétées de l'administration communale, de telle sorte que les comptes ne furent remis que vers la fin décembre 1884. Soumis aux vérificateurs, ces comptes furent trouvés inexacts, de sorte qu'après treize mois de retards et d'efforts de la part de l'autorité communale, rien n'était fait et les comptes durent être confiés, ainsi que ceux de 1883, à un nouveau comptable. Ce n'est que le 5 mars 1885 qu'ils purent enfin être soumis à l'approbation. Trois semaines après, ils étaient suivis de la comptabilité de 1884.

Les comptes des deux années terminés étaient depuis deux jours entre les mains des vérificateurs qui en avaient avisé le préfet, lorsque ce dernier s'empressa d'envoyer un gendarme garnisaire à la commune. Dans quel but? Y avait-il eu dans toute cette affaire incurie ou mauvais vouloir de la part de la commune de Bulle? Nullement. Quant à la comptabilité elle-même, qui est loin d'être irréprochable dans sa forme, elle a été établie en 1866 sous la syndication de M. Duvillard. Mais on voulait absolument doter la ville de Bulle d'un garnisaire, ne fût-ce que pour un jour, c'était de bonne politique.

Il est vrai que pendant ces trois années la fortune de la Ville s'est notablement augmentée et que les capitaux des Fonds d'écoles et des pauvres ont subi une progression sans exemple jusqu' alors. Le fait est facile à vérifier, les divers rentiers communaux en fournissent la preuve facile et irréfragable. Il faut ajouter que l'impôt venait d'être baissé d'un tiers et que des travaux importants avaient été exécutés dans l'intervalle: eaux, canaux, écoles, forêts, etc. etc.

Franchement tout cela valait bien la peine de stimuler le beau zèle de nos gouvernants et, si la sollicitude officielle se déploie partout, sinon avec la même impartialité du moins avec la même vigueur, nous sommes certains de voir notre canton doté d'administrations communales modèles.

## CONFÉDÉRATION

*Assemblée fédérale.* — Le Conseil des Etats, discutant une motion tendant à la révision de la loi sur le mariage et le divorce, a adopté par 18 voix

contre 17 une proposition, laquelle invite le Conseil fédéral à étudier la révision de la loi sur le point spécial de la faculté à accorder aux conjoints de demander la séparation de corps à temps.

Deux députés demandaient la suppression du divorce pour cause indéterminée, mais leur proposition a été rejetée par 20 voix contre 15.

— Le Conseil national a adopté les dispositions transitoires de la loi électorale de même que le postulat invitant le Conseil fédéral à préparer une nouvelle répartition des arrondissements électoraux.

La proposition de la minorité de la commission du Conseil national, demandant la représentation légale des minorités a été repoussée par 62 voix contre 29.

La session sera reprise au moins de juin.

*Tir fédéral.* — La musique du régiment de Constance ayant demandé d'être relevée de ses fonctions de musique de fête pour le prochain tir fédéral, le comité d'organisation a abrogé le contrat passé avec cette société de musique, puis il a invité le comité de musique à lui présenter le plus tôt possible de nouvelles propositions.

— La 9<sup>me</sup> liste des dons d'honneur s'élève à la somme de fr. 42,889. Le comité des finances vient d'adresser un appel aux Suisses des vingt-deux cantons et à ceux qui résident à l'étranger.

**Berne.** — Les agents de police chargés spécialement de la surveillance du Palais fédéral et de ses abords ont été licenciés samedi.

**Zurich.** — La société cantonale d'agriculture engage les agriculteurs à faire des plantations de houblon, M. Frick, directeur, s'offre à prêter aux cultivateurs le secours de ses conseils et de ses directions et se charge de faire venir les meilleurs plants de houblon.

— Un triste accident est arrivé l'autre jour à Wallisellen. Des enfants du village avaient allumé un grand feu au milieu d'un champ, puis s'en étaient allés. Une fillette de 4 1/2 ans était seule restée; elle s'approcha du brasier et les flammes se communiquèrent à ses vêtements. La pauvre enfant fut horriblement brûlée; la peau tombait de son corps par lambeaux. Elle est morte après douze heures d'atroces souffrances.

**Uri.** — La fabrique de parquets des frères Arnold, à Bürglen près Atdorf, a été complètement réduite en cendres par un incendie dans la nuit du 20 au 21 mars. Les flammes se sont propagées avec une rapidité inconcevable et elles ont non seulement anéanti les grands bâtiments de la fabrique, mais elles ont encore détruit le vieux pont couvert jeté sur la rivière de la Schächen. Ce pont n'était pas assuré, en sorte que sa destruction cause une perte sensible au canton d'Uri.

**Schwytz.** — Le puceron des pommiers se propage d'une façon inquiétante.

Les environs de Schwytz en sont maintenant infestés. Le Conseil communal s'est adressé au Conseil d'Etat, lui demandant de prendre les mesures nécessaires à la destruction de ce fléau.

**Soleure.** — Lundi soir, le syndic de Vitterswyl voulut arrêter sur la route conduisant à Aesch deux hommes qui lui paraissaient suspects. Ces individus l'assailirent à coups de couteau et le laissèrent sans connaissance sur le sol. Le malheureux est grièvement blessé; il a le visage couvert de balafres.

## ROILLET

Chirurgien-Dentiste  
sera à Bulle tous les  
derniers jendis de chaque  
(H 154 F) [1304]

## mann de Tilletz

viendra tous les lundis  
avec son étalon noir,  
pure race du pays, à  
avril, à l'auberge de la  
à Hauteville (auberge  
[1372]

## au public.

é avise le public qu'il a  
du commerce de M. Alph.  
tant en ciments de  
et de Noiraigue, et

mande à son ancienne  
modérés.

ULRICH CHAPPUIS,  
te du Nord, à BULLE.

## AVIS.

é prévient l'honorable pu-  
e et de la campagne qu'il  
urs de tous les travaux  
état, soit comme aigu-  
r réparations. — Achat  
tout genre de baleines de  
es, etc., etc.

nde pour ses prix modérés

Eugène Grillet.

sin et atelier sous l'au-  
voix-Blanche. [1362]

## mandation

es travaux concernant la  
avec assurance d'une tra-  
prix modéré, s'adresser à

F. Marthaler,

tier et fumiste à Bulle.

ER, serrurier au dit lieu,  
s commandes. [1356]

## AVIS

public de la ville et de la

## Liquidation de UMENTS

essivements bas.

Marchini, marbrier,  
rès de l'Hôtel de l'Écu.

## Vins d'Espagne

DU COMMERCE

afé Python, à Bulle.

ges, vins blancs, pour  
centimes de rabais par  
quantité de 20 à 30 litres  
e rabais.

di on trouvera de l'excel-  
aux pois.

nde  
FRANCISCO MORET.

## AVIS.

é avise l'honorable public  
de la campagne qu'elle  
dans la maison de Mme.  
, derrière le Lion d'or,  
consistant en draperie,  
quincaillerie, lai-  
ons, et confection.  
mande à la bienveillance  
lle s'efforcera de satisfaire  
par un travail soigné et  
rés. [1348]

A. MORAND.

## MOREL-BADOUX

à Bulle,  
diverses, Maïs, Son et

aux de sésame,

[558]

a Gruyère. Gérant: Ch. Morel.



e l'Hôtel des Alpes, à  
n augure pour l'avenir  
M. le général Castella,  
nombreux agriculteurs  
t, puis a expliqué en  
ion, ses tractanda.  
on des mulots (*taypès*)  
souris de terre et des  
et intéressante. Après  
ore pris la parole M.  
Jacquet, ancien con-  
cat, et M. Progin, in-  
ire a très lucidement  
nné quelques explica-  
eune bétail contre la  
on avant l'alpage.

asarder une petite ob-  
ais faire de discours  
e, et les agriculteurs  
s mains calleuses, les  
levraient pas se gêner  
n, c'est pour eux, pour  
atique que les sociétés

itaires.  
e Bulle a fixé sur les  
mai les exercices de  
es et pour l'obtention  
t à 1 1/2 de l'après-  
res précises.  
ont prévenus que ce  
s utiles pour remplir  
rrêtés fédéraux.

Département militaire  
militaires astreints au  
bes, sont avisés qu'il  
s de Tir.  
recevoir de la Société  
invités à s'annoncer  
de gare ou au sous-  
jour de tir militaire.

Par ordre,  
Schmidt, caissier.

Duvillard.

dire qu'il est satisfait  
page du district de la

e en question, il y a  
et surtout celui des  
nal, lesquels savent à

nderie Duvillard, notre  
de notre malheureux  
seconde recette pour  
ient des cartons offi-

s et lois les postes de  
chemin de fer quelcon-  
administrateur et ad-

Nous examinerons un  
ante de ce cumul de

places.

s Blanc, négociant à  
nt de sel!

jà promise à l'un des  
s planter leur tente à  
r de M. Charles Blanc,

cheté, nous a-t-on ra-  
concours pour la place  
sel!

tes de favoritisme ré-  
du diable se rend que  
e nous espérons bien

ave et honnête citoyen  
ne façon irréprochable  
servir intactes sa con-

L'honnête homme mis  
nement.

ont pas même attendu  
M. Charles Blanc pour  
ination pour quatre

années, date du mois de mai 1881; ce n'était donc qu'au mois de mai 1885 que ses fonctions étaient expirées, et on le met à la porte déjà le 1<sup>er</sup> avril! C'est honteusement idiot, n'est-ce pas? A la place de M. Blanc, nous ne nous laisserions pas traiter ainsi. — Mais à quoi sert de chercher la justice absente!

Notre foire d'avril a maintenu les anciens prix du bétail. Il s'est relativement moins fait de transactions qu'à la foire de mars. On sentait l'absence des marchands israélites que retenaient leurs dévotions du temps pascal. Cependant les vaches de choix prêtes au veau ont trouvé de faciles acheteurs à des prix élevés.

**Enfoncés Noël et Chapsal!**

Nos classes primaires ont eu leurs examens les premiers jours de la semaine. Aux examens succèdent les vacances de Pâques. Après un hiver bien employé, ce n'est pas trop d'un peu de repos et de délassément, tant pour les maîtres que pour les élèves.

Il nous revient que les examinateurs ont été satisfaits et que leur besogne a été rendue facile cette année par la présence de M. Nicolas Duvillard, qui a pris à lui la tâche ardue de corriger les locutions vicieuses et les fautes d'orthographe. Vrai est-il que M. Progin le pédagogue faisait la moue et bisquait dans son coin. Craignait-il quelques bévues compromettantes devant maîtres et élèves, ou ne serait-ce que simple jalousie de métier? C'est ce que le *Fribourgeois* nous apprendra assurément.

Il ne nous manquait que Horner le géographe et l'économiste Théraulaz. Avec d'aussi fortes têtes le développement intellectuel et matériel marchera incontestablement à grands pas... en arrière.

Ah! quand pourrions-nous faire oublier ce 24<sup>me</sup> rang?

**Don.**

Nous apprenons avec plaisir que la famille Decroux, voulant honorer la mémoire de feu M. Félix Decroux, ancien syndic, a fait un don de fr. 500 à la ville de Bulle, soit fr. 300 au Fonds d'école et fr. 200 à celui des pauvres. Honneur aux généreux donateurs!

**Société d'agriculture.**

Dans son assemblée générale de jeudi, 2 courant la Société d'agriculture de la Gruyère a décidé de charger le comité de faire confectionner des boulettes pour empoisonner les mulots. Le comité s'est adressé à M. le pharmacien Sudan à Bulle, lequel tiendra, à partir d'aujourd'hui, des boulettes empoisonnées à disposition des agriculteurs. Ces boulettes ne peuvent être faites qu'au fur et à mesure. Les cultivateurs qui désirent en faire usage, devront avertir le pharmacien M. Sudan, avec indication de la quantité désirée. Les boulettes pourront être livrées 48 heures après la demande; elles coûtent 35 centimes la livre.

Le public n'oubliera pas que conformément aux prescriptions de police sur les poisons, le pharmacien exigera une déclaration du syndic, visée par le

préfet. La préfecture donne ce visa gratis. Nous espérons que la signature du syndic ne coûtera pas plus cher. (Communiqué.)

**La lettre de M. le général Castella sur l'armée suisse.**

M. J. Sandoz à Neuchâtel vient de faire publier sous le titre « *La vraie neutralité de la Suisse* » une brochure où il conteste absolument l'utilité de notre armée et en demande la suppression.

L'opinion de la brochure de M. Sandoz n'est point celle de M. le général Castella, dont la réponse, sous forme de lettre à un officier supérieur de l'armée fédérale, est livrée à la publicité.

M. le général Castella ne croit pas que la Suisse, étant donné ses traditions et son esprit militaire, sa situation en Europe et surtout les circonstances actuelles, puisse se dispenser d'armée. Mais, ajoute-t-il immédiatement, on va trop loin; on dépense trop pour encore ne pas atteindre le but: nous sommes de véritables chauvins.

Une armée de 50,000 hommes de troupes régulières, aidée de corps de francs tireurs, bien exercés au tir et solidement organisés par district, lui paraîtrait présenter autant si ce n'est plus de résistance que ce que nous possédons actuellement.

Mais ce que M. le général Castella déclare absolument indispensable, c'est un système de fortifications derrière lequel puissent s'abriter nos milices. Et, quand il dit fortifications, il n'entend point de ces forts et citadelles modernes que l'on n'élève qu'à coup de millions.

Ferait-elle des prodiges, l'armée suisse ne peut espérer un rôle simplement utile, dit l'auteur de la lettre à un officier supérieur, qu'à la condition de s'appuyer sur des points fortifiés.

Car, en écartant même une guerre de conquête de la part de l'un de nos puissants voisins qui ne serait possible que dans une conflagration européenne, il est évident que le général étranger qui, pour des besoins stratégiques, violera notre territoire, ne le fera qu'avec des forces prépondérantes pour faire vite, et qu'ainsi une ligne de fortifications ou de travaux de défense est de la plus absolue nécessité.

Il faut encore, dit l'honorable écrivain de la lettre, que l'on cherche à populariser, à vulgariser le tir à la cible, dans les campagnes surtout, réactiver les anciens stands et rendre ce tir accessible à toutes les bourses en baissant le prix des munitions et en fournissant des subsides plus considérables aux jeunes tireurs.

Pour se procurer les ressources nécessaires à l'établissement des travaux de défense nécessaires, M. le général Castella propose une souscription patriotique, des économies à réaliser sur notre organisation militaire actuelle, et enfin une surtaxe de 10 centimes pour chaque billet de chemin de fer pendant les mois d'été ou lors des nombreuses fêtes politiques et patriotiques que nous célébrons chaque année en Suisse.

Bref, lisez la lettre de M. le général Castella; il en restera l'impression qu'il y a réellement quelque chose à faire et que l'auteur a agi en bon citoyen en nous faisant part de ses excellentes appréciations.

**ÉTRANGER**

**France.** — Le ministère Ferry est renversé. La fâcheuse tournure qu'ont prise les événements au Tonkin ont amené cette chute. Et cependant le ministère Ferry n'en peut mais des contre-temps que les Chinois ont ménagé à l'armée française dans ces lointains parages. Mais c'est une des conséquences du régime parlementaire soit du système des ministères que de les rendre responsables de tous les revers quelconques qui arrivent sous leur gouvernement.

Donc l'armée française au Tonkin, qui s'était avancée jusqu'à Lang-Son, c'est-à-dire trop avant dans l'intérieur du pays, a dû battre en retraite après avoir rencontré des forces innombrables de Chinois et de Pavillons-Noirs organisés à l'européenne et commandés par des officiers européens.

Ce n'est pas à dire que l'expédition soit avortée; elle est simplement retardée. On a immédiatement envoyé 10,000 hommes de renfort qui seront probablement suivis de 20 ou 30,000 autres prochainement. C'est la faute de toutes ces expéditions lointaines d'être entreprises avec trop peu d'hommes.

Le général de Négrier, qui a été blessé à Lang-Son, va beaucoup mieux. Sa blessure, que l'on croyait dangereuse, n'aura probablement pas d'autres suites.

**Autriche.** — Un vol considérable vient encore d'être découvert à Vienne. On a constaté qu'il manquait pour un demi-million de valeurs dans le coffre-fort de la famille princière des Schwarzenberg. Le coupable n'est autre que le chambellan de la famille, M. Giraschek, qui est mort il y a quinze jours. Cet homme avait consacré cet argent à des spéculations de Bourse et l'avait perdu.

**Dernier moment.**

Il nous revient que la forêt de Sauthaux est en feu. L'incendie aurait commencé vers 2 heures et se serait développé sans qu'on y prit garde, au point qu'à l'heure où la nouvelle nous arrive, environ une pose et demie de terrain est occupé par les flammes.

La forêt de Sauthaux a son nom historique. C'est l'endroit où Clarimbold dit Bras-de-Fer a arrêté de ses bras herculéens l'ennemi de Gruyères qui envahissait le pays.

Les enfants Krantz se font un devoir de remercier les nombreuses personnes qui ont bien voulu accompagner leur regretté père à sa dernière demeure, en particulier la Société de secours mutuels.  
Bulle, le 4 avril 1885.

Un remède indispensable est le Bitter ferrugineux de J. P. Mosimann (Voir l'annonce). (H 2 Y)

**Nouvelle Marbrerie**  
**JOS. BELLORA**  
près des Halles à Bulle.

**Sculpture en tout genre**  
MONUMENTS, AUTELS, etc.

Grand choix de Croix en fonte.  
Travail fin à des prix modérés.

Le soussigné se recommande à l'attention du public de la ville et de la campagne. [1249]

JOSEPH BELLORA, marbrier

**FARINE MONNEY**

pour l'élevage et l'engrais des veaux, poulains et jeunes porcs.

Alex. MONNEY, FRIBOURG (Suisse)

**DÉPÔTS:**

Bulle: Eugène Weber, camionneur.

Fribourg: Ch. Lapp, droguiste.

Romont: J. Corboz, buffet de la gare.

Berne: Carl Hauf, nég., rue du Marché.

La Farine Monney revient à 80 cent.

le kilo. Il en faut 1/2 kilo pour 10 litres d'eau. [1308]

**GRANDE ECONOMIE**  
**AVIS AUX AGRICULTEURS**  
**Lactina de la Plaine Suisse**

pour l'élevage et l'engrais du jeune bétail.  
Produit perfectionné supérieur et n'ayant rien d'analogue avec les précédents produits.

Concessionnaires exclusifs pour la Suisse et l'étranger:  
**GONET frères à Morges (Suisse).**

Se vend en sacs plombés aux dépôts suivants: *Emile Délosea*, nég. à Morat; *J. A. Philipponaz*, nég. à Fribourg; *Ch. Meyer*, nég. à Bulle; *Joseph Chavallaz*, nég. à Romont. (H 573 X) [1285]

**Un remède indispensable de famille**

est le **Bitter ferrugineux (Eisenbitter)** de **J. P. Mosimann**, pharmacien à Langnau, Emmenthal. Ce médicament est composé d'herbages les plus recherchés des montagnes de l'Emmenthal, c'est un fortifiant très-actif qui renouvelle le sang et donne au visage sa fraîcheur naturelle. — La bouteille pour la cure de 4 semaines ne coûtant que 2 fr. 50, le rend accessible à toutes les bourses. (H 1 Y) [1241]

Dépôts dans les pharmacies: à Bulle, *Gavin*; Romont, *Robadey*.

**MAGASIN A LOUER.**

A louer, pour y entrer au 1<sup>er</sup> Août 1885, un beau et grand magasin avec un appartement au premier étage, au centre de la ville de Bulle, avec une sortie sur les deux principales rues.

Pour les conditions et voir les locaux s'adresser au notaire FAYRE à BULLE.

**Maladies des Yeux.**

Le Docteur **Eperon**, médecin oculiste, ancien chef de clinique ophthalmologique à Paris, donnera, à partir du mardi 7 avril, des consultations sur les maladies des yeux, à *Vevey, Hôtel des Trois Rois*, tous les mardis de 9 heures à midi. (P 2137 L) [1395]

**IMPORTANT.**

Conservez vos dents naturelles et faites remplacer celles qui sont perdues, si vous voulez jouir d'une bonne santé. [1271]

**CONSULTATIONS GRATUITES**

en s'adressant à **M. F. Bugnon**, Chirurgien-Dentiste, à Fribourg, lequel se rendra à Bulle, Hôtel de l'Union, tous les jours de foire.

De nombreuses attestations de médecins et personnes privées prouvent que

**Cors aux pieds**

durillons, cals, verrues, se détachent sûrement, sans douleur et sans corrosion en les frottant au moyen d'un pinceau avec de

**l'Acétine**

du pharmacien **W. WAUKMILLER**.  
A recevoir la boîte à fr. 1.50.

DÉPÔTS: chez **GUSTAVE COMTE**, pharmacien, à ROMONT; **H. WETZSTEIN**, pharmacien, à CHATEL-ST-DENIS.

Pour la fondation d'autres dépôts, prière de s'adresser à **M. A. G. Visino** à Romanshorn. (M à 190 M) [1325]

**Travaux au concours.**

La Ville de Bulle met au concours la **préparation des moules de bois et fagots**, ainsi que les **canaux à faire** dans ses forêts. Les personnes intentionnées de se charger de ces travaux sont invitées à se rencontrer, au chalet de *Tronchebellon*, le **mercredi 8 avril**, à 8 1/2 heure, pour examiner l'état des lieux. Le cahier des charges déposé au Bureau de Ville et les soumissions y seront reçues jusqu'au 10 avril, à 7 h. du soir.

Bulle, le 27 mars 1885.  
Le Délégué aux Forêts :  
François Alex.

**Mise de Bétail.**

Les héritiers de M<sup>me</sup> Félicité MORET, à Vaulruz, exposeront en vente par voie de mise publique, le **lundi 6 avril** prochain, dès les 9 heures du matin, devant l'auberge de la *Grue* au dit lieu :

- 1° 7 mères vaches fraîches vélées ou portantes;
- 2° 2 génisses de 2 ans;
- 3° 3 génisses d'un an, et
- 4° 2 veaux au lait.

Les conditions seront lues avant les mises.

Pour les exposants :  
ROUILLER, JEAN.

**A vendre ou à louer**

Madame veuve de Baptiste Judet exposera à vendre en mises publiques les deux pièces de terre qu'elle possède en *Combes*, rière Bulle, de la contenance d'environ deux poses; à défaut de vente, elles seront immédiatement exposées en location.

La mise aura lieu le **jeudi 9 avril** prochain, dès 2 heures après-midi, à l'auberge du *Tonnellier* à Bulle.

Pour renseignements s'adresser à M. GENILLOU, huissier de ville. [1383]

**Ombrelles**

Grand choix d'ombrelles et encas, haute nouveauté de Paris; ombrelles pour fillettes et enfants — le tout à des prix excessivement bas, chez

Aimé MARGOT, Coiffeur,  
A BULLE.

**Chaussure.**

Le soussigné avise l'honorable public de Bulle et des environs qu'il succède à son père comme cordonnier et cela dans le même logement, en face de l'église. Il se recommande surtout à l'ancienne clientèle et s'efforcera de satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur confiance.

Philippe Krantz, Fils,  
Cordonnier.

**Un jeune homme** de la Suisse allemande, connaissant la langue française, désire trouver une place dans une maison de commerce.

Adresser les offres sous chiffre W. R. à l'expédition du journal. [1390]

**On demande à acheter des Actions** [1385]

de la *Banque cantonale fribourgeoise*, de la *Caisse hypothécaire fribourgeoise*, de la *Fabrique d'Engrais de Fribourg*. S'adresser à Léon Girod à Fribourg.

**A VENDRE**

Un tas de bon fumier de cheval, vieux. S'adresser à Fr. MOURA, marchand de bois, à Bulle. [1388]

**Un jeune homme** de 27 ans sachant traire les vaches, désirerait trouver une place comme domestique à la campagne. Adresser les offres au bureau du journal qui indiquera. [1389]

**CAISSE HYPOTHÉCAIRE DU CANTON DE FRIBOURG.**

Nous avons l'honneur de faire connaître que, dans sa séance de ce jour, le Conseil de Surveillance a fixé comme suit les conditions d'intérêts et de remboursements des cédulas à émettre contre versements nouveaux, à partir du 1<sup>er</sup> Avril 1885.

1° placements à court terme, intérêt 3 1/2 % l'an, cédula munie de cinq coupons d'intérêt, émise pour le terme d'une année et remboursable après ce délai moyennant avertissement de six mois;

2° placement à long terme, intérêt 4 % l'an, cédula munie de cinq coupons d'intérêt, capital non exigible avant le terme de cinq ans dès la date du titre. (H 269 F)

Fribourg, le 31 mars 1885. CAISSE HYPOTHÉCAIRE FRIBOURGEOISE. Le Directeur : L. Muller.

**Location de Places publiques à Bulle.**

La ville de Bulle expose en mises publiques la location des places servant aux étalages des marchands pour les jours de foire et marché, ainsi que le droit de confection des bancs, à partir du 1<sup>er</sup> Mai prochain.

La mise aura lieu le **vendredi 10 avril** prochain, dès 2 heures de l'après-midi, au Café de l'*Hôtel de Ville*.

Bulle, le 24 mars 1885. Par ordre : LE SECRÉTARIAT COMMUNAL. [1370]

**PARATONNERRES.**



Spécialité d'installations EN TOUS GENRES.

Système perfectionné; matériaux de 1<sup>er</sup> choix; construction éprouvée par un longue expérience; solidité garantie de bonne conductibilité.

Ornementation à volonté.

Vérifications et Réparations.

ETUDES, RENSEIGNEMENTS ET DEVIS SUR DEMANDE.

Installations nombreuses; listes et références à disposition.

Louis Fatio, Constructeur Lausanne.

Fournisseur de l'Etat et de plusieurs autorités et administrations. [1391]

**Grand Atelier de Ferblanterie**

Couverture de bâtiments en tous genres. Ardoises, tôle, zinc, etc. Réparations en tout genre. Assortiment de ferblanterie de cuisine. Grand dépôt d'ardoises du Valais. Ardoises de toutes dimensions et de première qualité. Vente en gros et en détail, à des prix très modérés.

Les soussignés se recommandent à l'honorable public et à leur bienveillante clientèle et ils chercheront toujours à mériter leur confiance par un travail soigné à des prix très modérés. — S'adresser aux

Frères VIALE, ferblantiers-couvreurs, en face du Cheval-Blanc, à Bulle. [1360]

**CHAPEAUX GRUYÉRIENS**

Au grand magasin de BOSSON fils, chapelier, à Bulle — sous le Bureau des Télégraphes —

choix immense de **chapeaux de feutre** en tous genres, surtout le grand bord, forme haute, surnommé le « *chapeau à coups de poings* », souple et résistant à la pluie. — Chapeaux nouveautés pour hommes, jeunes gens et enfants. — Bonnets et casquettes. — Chapaux de communion et confirmation. — Choix incomparable de **chapeaux de paille** en toutes formes, couleurs et qualités, et pour tout âge, vendus à des prix exceptionnellement bon marché. — Réparation de chapeaux.

Grand assortiment de **blouses**, coton et fil, vendues à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de **tabacs et cigares**. — Articles de fumeurs. Cannes, parapluies, porte-monnaie, broserie, verrerie, cartes à jouer, bouchons, pantalons, gilets, chemises, valises, cravattes, faux-cols, sacs de voyage. — Grande liquidation de **faïence et poterie**.

Se recommande à sa nombreuse clientèle BOSSON fils, chapelier. [1373]

MAISON DE M<sup>me</sup> PLACIDE MOURA Ancien Bazar Gruyérien à Bulle

**Chapellerie Genevoise**

Grand choix de **chapeaux de paille et feutre**, pour hommes, dames et enfants. Rubans, velours, fleurs, plumes. — Lingerie, modes et nouveautés.

Atelier de réparation de chapeaux de paille et feutre, pour hommes, dames et enfants: blanchissage, teinture, apprêtage et changement de forme. Ouvrage prompt et soigné. Prix modérés.

La maison s'efforcera de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. E. HORNER. [1377]

**A remettre**

Un petit logement, pour y entrer de suite. — S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

**A VENDRE**

Environ 9000 pieds de bon foin et regain, première qualité. — Le bureau du journal indiquera. [1387]

**C. BROILLET**

Médecin-Chirurgien-Dentiste

à Fribourg, sera à Bulle tous les second et dernier jeudis de chaque mois. (H 154 F) [1304]

**Farines.**

Le soussigné, Emile Berthoud, boulanger en ville, offre des **farines**, 1<sup>re</sup>, 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup>, à des prix très avantageux. [1379] Emile Berthoud.

**Avis au public.**

Le soussigné avise le public qu'il a pris la suite du commerce de M. Alph. Favre, consistant en **ciments de Grenoble et de Noiraigue**, et gypse.

Il se recommande à son ancienne clientèle. Prix modérés.

ULRICH CHAPPUIS, Pinte du Nord, à BULLE. [1364]

**AVIS.**

Le soussigné prévient l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il s'occupe toujours de tous les travaux concernant son état, soit comme **aiguiseur**, soit pour **réparations**. — Achat et échange en tout genre de baleines de vieux parapluies, etc., etc.

Se recommande pour ses prix modérés Eugène Grillet.

NB. Magasin et atelier sous l'auberge de la Croix-Blanche. [1362]

**Halle de Vins d'Espagne**

CAFÉ DU COMMERCE ancien Café Python, à Bulle.

Vins rouges, vins blancs, pour emporter, 10 centimes de rabais par litre; par quantité de 20 à 30 litres 20 centimes de rabais.

Chaque jeudi on trouvera de l'excellente soupe aux pois.

Se recommande FRANCISCO MORET. [1318]

**Recommandation.**

Le soussigné se recommande à l'honorable public de la ville et de la campagne pour tous les travaux concernant sa partie, en l'assurant d'avance d'un travail solide et à prix modéré.

Il saisit l'occasion pour remercier le public de la confiance dont il l'a honoré jusqu'à ce jour, espérant qu'il la lui continuera.

H. U. Blau, Poëlier, Maison Gramaud du côté de la Léchère, BULLE. [1367]

**AVIS**

à l'honorable public de la ville et de la campagne

**Grande Liquidation de MONUMENTS**

à des prix excessivement bas.

Marchini, marbrier, [1323] près de l'Hôtel de l'Écu.

**Jean Gaumann de Tilletz**

viendra tous les **lundis** avec son **étalon noir**, pure race du pays, à partir du 6 avril, à l'auberge de la Croix-Blanche à Hauteville (auberge Biemann). [1372]

**A LOUER**

Pour le terme de trois ans, le pré appelé « *le Tzâno* » sis rière la commune de Broc. Entrée en jouissance immédiatement.

S'adresser à M. Paul Gendre, lieutenant de préfet, à Fribourg, ou au notaire Dupré, à Bulle. [1365]

Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. Morel.



PRIX DE L'ABON  
Pour la Suisse: 1  
" " 6  
Pour l'Etranger 1  
Prix du Numé  
On s'abonne à tou  
de post

Bu  
L

Nous voulon  
que nous avon  
prospérité mat  
aux aspics de  
courir sus à u  
envahi nos ch  
récoltes de l'a

Il y a long  
dangers de ce  
même attiré l  
lazzi du régen  
Car ils ne peuv  
sieurs de l'orc  
sions ou dision  
bien. N'ont-ils  
condamné nos  
sur le sel?

M. le député  
Grand Conseil  
tion d'aviser  
du fléau.

Le Conseil c  
qui comprenne  
cole ou qui s  
autrement que  
des élections,  
conseils comm  
mais nous ne

Cependant, m  
versés, couvert  
garences ou de  
en partie détr  
Que faire, se  
piège et l'emp

Vous purgez en  
propriété des  
mais qui emp  
mois, les besti  
à nouveau sur  
borne dans l'e  
tente, l'organis  
puisse nous sa

Que les co  
minute; que  
fourrageurs te  
les yeux pour  
tous, avec ard

Voici quelq  
que nous avon  
1° Les trou

pieux, une mas  
la terre est  
chez nous, de  
et distants de  
de mulot; on  
les galeries de  
ficielle formée